

d'un droit compensateur de 35 % sur les bardeaux et les bardeaux fendus, la décision du département du Commerce concernant le bois d'oeuvre résineux, le subventionnement des exportations de produits agricoles et la décision du 8 décembre 1986 de la Commission fédérale de réglementation de l'énergie (FERC) concernant la facturation des importations de gaz naturel ont été autant de mesures qui sont venues saper l'engagement pris à Québec de maintenir le "statu quo". S'agissant des pluies acides, le fait que, dans un premier temps, l'Administration se soit montrée peu disposée (contrairement à la recommandation des envoyés spéciaux) à demander, dans son budget de 1987-88, de nouveaux crédits pour un programme de démonstration de techniques de lutte contre les émissions, marquait un recul. À propos de la souveraineté sur l'Arctique, les discussions visant un règlement de la question se sont poursuivies sans interruption, mais des divergences fondamentales ont persisté.

Vu ces difficultés, le Premier ministre Mulroney a invité le vice-président Bush à Ottawa pour avoir avec lui une franche discussion sur les questions inscrites à l'ordre du jour. La visite (en janvier 1987) du vice-président, qui était accompagné du secrétaire au Trésor Baker, a débouché sur une expression d'appui aux négociations commerciales dans le Discours sur l'état de l'Union du Président Reagan et sur un "nouvel examen" du problème des pluies acides. Cet examen a amené le Président à renouveler, le 18 mars 1987, son engagement de demander (entre autres) des crédits, comme l'avaient recommandé les envoyés spéciaux.

Les objectifs du Canada lors de la visite à Ottawa du Président Reagan et de plusieurs des principaux membres de son cabinet les 5 et 6 avril 1987 étaient la consolidation des résultats déjà obtenus, la réalisation de progrès dans d'autres domaines et l'établissement d'un dialogue amical et franc sur un vaste éventail de questions importantes pour les deux pays. Le Sommet d'Ottawa a été fructueux:

- Le Président a accepté d'envisager un accord sur les pluies acides, ce qu'il avait jusqu'alors refusé. Dans son allocution au Parlement, il a annoncé qu'il avait convenu d'étudier la proposition canadienne d'accord bilatéral sur les pluies acides, s'appuyant sur la tradition d'accords relatifs au contrôle des eaux internationales transfrontières.
- Pour ce qui est du commerce, le Président a réaffirmé son appui à un Accord de libre-échange et s'est engagé à en faire la promotion auprès du Congrès.